

FORMULAIRE D'INSCRIPTION RENTREE 2021 Concours d'entrée - Formations Professionnelles

Vous souhaitez intégrer l'AICOM pour la saison 2021 / 2022. Nous vous remercions de votre intérêt. Afin de vous aider dans votre démarche, voici quelques renseignements utiles sur le fonctionnement de notre établissement.

L'année scolaire de l'AICOM se déroule de septembre 2021 à juin 2022. Les inscriptions en cours d'année scolaire restent possibles sous conditions. Chaque étudiant bénéficie des vacances scolaires (zone C).

NOS FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Il existe plusieurs parcours scolaires différents au sein de l'AICOM :

ARTISTE PLURIDISCIPLINAIRE (COMÉDIE MUSICALE)

TEMPS PLEIN (TP)

Ce cursus complet se déroule en trois années scolaires. Les cours sont dispensés du lundi au vendredi à raison de 22 à 26 heures par semaine. Il existe plusieurs niveaux en chant (incluant solfège), ainsi qu'en théâtre/interprétation et en danse. Les niveaux sont définis à l'issue du concours d'entrée et peuvent évoluer au cours de l'année.

Tarif

Mise à niveau : 7 450 euros (800 heures)
Cycle supérieur 1 : 5 300 euros (850 heures)
Cycle supérieur 2 : 3 800 euros (650 heures)

COURS PROFESSIONNEL DU SOIR (CPS) OU WEEK-END (CPW)

Ce cursus se déroule par cycle de deux années scolaires. Les cours sont dispensés chaque semaine à raison de 9 heures, réparties en trois soirées ou / chaque week-end (samedi OU dimanche au choix). Il s'agit de cours collectifs.

Tarif 3 800 euros par année

HORAIRES AMÉNAGÉS (HA)

Ce cursus est destiné aux collégiens et aux lycéens. Les cours sont dispensés du lundi au vendredi (hors mercredi) à raison de 12 heures par semaine, l'après-midi, de 15 heures à 18 heures. Il s'agit de cours collectifs.

Tarif 3 800 euros par année

ARTISTE-INTERPRÈTE (CHANT / DANSE OU THÉÂTRE)

Destinés à former des artistes-interprètes, ces cursus professionnels différenciés se déroulent sur un cycle de deux années scolaires. Les cours de chaque cursus sont dispensés en semaine à raison de 9 heures, réparties en trois blocs de 3 heures. Il s'agit de cours collectifs. Un étudiant peut suivre plusieurs cursus au cours de la même année.

CURSUS CHANT

En application de la Méthode PY 3.14 de Pierre-Yves Duchesne, ce cursus aborde toutes les facettes du métier du chanteur, avec des modules consacrés à la technique vocale, l'interprétation, l'harmonie et le développement de l'identité vocale.

Tarif 3 800 euros par année

CURSUS DANSE

Placé sous la direction de Johan Nus, ce cursus aborde toutes les facettes du métier du danseur, avec des modules consacrés aux styles classique, contemporain et jazz, en incluant le travail technique et la barre à terre.

Tarif 3 800 euros par année

CURSUS THÉÂTRE

Durant le cycle de deux années scolaires, ce cursus aborde toutes les facettes du métier de l'acteur, avec des modules consacrés à la diction, l'improvisation, le travail de scènes, du personnage, le masque, l'écriture et la création.

Tarif 3 800 euros par année

ARTISTE-INTERPRÈTE (MUSIQUE ET CHANT)

FORMATION MUSIQUE ET CHANT

Un cursus Novateur qui combine la formation professionnelle d'artiste-interprète chanteur avec la pratique d'instrument et l'approfondissement de connaissances musicales. Ce cursus d'une durée de 3 ans est composé de 15 heures de formation par semaine, entre septembre et juin, en partenariat avec l'école ATLA.

Tarif 4 900 euros par année

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LE CONCOURS D'ENTRÉE À L'AICOM

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Date de naissance : _____

FORMATION *(merci de cocher la case choisie)*

ARTISTE PLURIDISCIPLINAIRE (COMÉDIE MUSICALE)

- Temps Plein (TP)
- Cours Professionnel du Week-end (CPW)
- Cours Professionnel du Soir (CPS)
- Horaires Aménagés (HA)

ARTISTE-INTERPRÈTE (CHANT / DANSE OU THÉÂTRE)

- Cursus Chant
- Cursus Danse
- Cursus Théâtre

ARTISTE-INTERPRÈTE (FORMATION MUSIQUE ET CHANT)

- Cursus Musique et Chant

DATE DE CONCOURS *(merci de cocher la case choisie)*

- Dimanche 21 mars 2021
- Dimanche 09 mai 2021
- Dimanche 04 juillet 2021
- Dimanche 05 septembre 2021

Veillez noter que des concours d'entrée individuels peuvent avoir lieu sur rendez-vous.

CONDITIONS D'ADMISSION

Chaque élève est sélectionné sur concours d'entrée devant l'équipe pédagogique (présentation d'un extrait chanté, d'un monologue ou d'une fable de La Fontaine au choix et/ou participation à un atelier chorégraphique selon le cursus choisi). Il est également possible d'intégrer l'AICOM en effectuant un des stages proposés par l'école, à l'issue duquel les professeurs indiquent au candidat s'il est accepté. L'élève qui entre à l'AICOM s'engage à suivre les classes avec régularité et ponctualité entre septembre 2021 et juin 2022.

Merci de retourner ce document complété et signé à : **SAS Europe Musicals - 10 rue Albert Einstein, 94000 Créteil**

Vous devez joindre à la présente un CV et une photo.

Votre inscription au concours d'entrée sera prise en compte à réception du présent document et d'un chèque de 15€ à l'ordre de EUROPE MUSICALS. Vous recevrez votre convocation par courriel.

Les résultats de l'audition vous seront communiqués dans un délai maximum de 15 jours.

Fait à : _____

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : _____

Merci et à bientôt ! L'équipe pédagogique